



CAISSE DES ECOLES PITHIVIERS

Envoyé en préfecture le 28/05/2025
Reçu en préfecture le 28/05/2025
Publié le 29/05/2025
ID : 045-214502536-20250520-D_0022_2025-DE

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

Séance du vingt mai deux mille vingt cinq

Département du Loiret

Arrondissement et canton de
Pithiviers

Communauté de communes
du Pithiverais

N° D-00022/2025

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
7	6	6

Date de la convocation : 14 mai 2025

Date d'affichage : 21 mai 2025

Vote
Pour : 17
Contre : 0
Abstentions : 0

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt mai à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur CHALINE Philippe

Etaient présents : Monsieur CHALINE, Monsieur LE BORGNE, Madame BORE, Monsieur LAIZEAU Boris, Monsieur MENARD, Madame SURATEAU

Absents excusés : Madame BARBIER Marie-Claude

Secrétaire de séance : Madame BORE Laura

Caisse des écoles - Virements de crédits

Afin de régulariser certains titres de recettes de l'année n-1, il faut procéder au virement de crédit suivant :

- Augmenter le compte 673 Titres annulés sur exercices antérieurs de 73.50 €
- Diminuer le compte 615228 Entretien et réparations autres bâtiments de 73.50 €

Les membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité ce virement de crédit.

LE MAIRE,

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

P. CHALINE

